

**PAGES LOCALES**

06/09/2016

**PLAINVAL**

# Un espace communal tout neuf

Dimanche, l'espace communal de Plainval a été inauguré. Grand de 155 m<sup>2</sup>, il comprendra la nouvelle salle des fêtes et celle du conseil municipal.

---

P.B.

---



Philippe Tourte a fait visiter la nouvelle cuisine de l'espace communal de Plainval.

Le nouvel espace communal de Plainval a été inauguré dimanche dernier par Philippe Tourte, maire du village, en présence d'Édouard Courtial, président du conseil départemental, d'Olivier Dassault, député de la circonscription, et du préfet Didier Martin. « *Je suis heureux d'avoir pu mener à bien ce projet initié il y a trois ans et qui répond aux besoins des habitants* », déclarait le maire de Plainval.

La création de ce nouvel espace, baptisé Marcel et Olivier Dassault, et grand de 155 m<sup>2</sup> va permettre de moderniser la mairie. Il accueillera une nouvelle salle des fêtes et la nouvelle salle du conseil municipal au rez-de-chaussée. L'ancienne salle, vieille de 27 ans, « *ne répondait plus aux normes handicapées, ni aux attentes des habitants dont le nombre est passé de 300 à 400 entre 2005 et aujourd'hui* », détaillait Philippe Tourte. L'espace comprend également une cuisine et des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite. « *Le nouveau bâtiment répond aussi aux normes énergétiques en vigueur* », précise

le maire.

Le coût total des travaux s'élève à 449 000 euros dont 70 % de subventions. Plainval a également reçu des aides à hauteur de 220 500 euros de la part du département, de 67 500 euros provenant du fonds de dotation d'équipement des territoires ruraux, de 17 500 euros du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique. Olivier Dassault a, quant à lui, fourni 5 000 euros provenant de sa réserve parlementaire pour la création de ce projet. Ce dernier s'est dit « *ému et honoré* » que la salle porte le nom de son grand-père. Pour compléter ce budget, la commune a également souscrit à un emprunt de 150 000 euros sur 15 ans.

Par ailleurs, de nouveaux investissements sont à l'étude sur la commune. Philippe Tourte a fait part de la volonté du conseil municipal de créer un « *cœur de bourg* », en transformant le terrain de football situé derrière la mairie en un jardin qui comprendrait un terrain de jeu pour les enfants. « *Un nouveau terrain de football à la taille réglementaire* », pourrait être aménagé sur le terrain acquis lors du remembrement, en 2009, par la municipalité.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)